

**Thiers Dore**  
et **Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

45

Suppléants ayant voix  
délibérative :

1

Conseillers représentés :

7

Total votants :

53

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 FÉVRIER 2023 à 18H30

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 26 janvier 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 2 février 2023 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

#### Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Eric GARRET, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, André DEBOST, Daniel BALISONI, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Catherine PAPUT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Didier STURMA, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

#### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Bernard LORTON à Ludovic COMBE  
Mohamed OULABBI à Christiane SAMSON  
Pépita RODRIGUEZ à André DEBOST  
Alexandra VIRLOGEUX à Bernard VIGNAUD  
Pierre CONTIE à Catherine PAPUT  
Michel COMBRONDE à Isabelle FUREGON  
Monique DURAND-PRADAT à Sophie DELAIGUE

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** Atlantique DE LAVERNAY, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF, Tahar BOUANANE.

**Conseiller ayant voix délibérative :** Alain DESCOLS

**Secrétaire de séance :** Caroline GUELON

**ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE MATUSSIÈRE A THIERS : CESSIION  
DE TERRAIN A L'ENTREPRISE ATELIER PERCEVAL**

**Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales.

Accompagner le développement économique des entreprises locales et accueillir de nouvelles activités est une des grandes priorités de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, qui mène plusieurs actions pour augmenter l'offre foncière et immobilière sur le territoire intercommunal.

Dans le cadre de la commercialisation de la zone d'activités économiques de Matussière, la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne a reçu plusieurs sollicitations d'entreprises.

Considérant la proposition d'achat de la société Atelier Perceval (Coutellerie) pour un terrain d'une surface d'environ 3 325 m<sup>2</sup> (parcelle cadastrée YL 328), au prix de 50 euros du m<sup>2</sup> hors TVA sur marge, en vue d'un développement de l'activité.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la vente à la société Atelier Perceval ou à toute personne morale pouvant s'y substituer, d'un terrain d'une surface d'environ 3 325 m<sup>2</sup> (parcelle cadastrée YL 328), au prix de 50 euros du m<sup>2</sup> hors TVA sur marge, en vue du développement de l'activité de coutellerie ;
- **Précise** que les terrains seront vendus sous le régime de la TVA sur marge ;
- **Exprime** sa volonté d'inscrire dans les actes notariés une clause résolutoire de la vente en cas de non achèvement des constructions dans un délai de 36 mois ;
- **Autorise** le Président et le Premier Vice-Président à signer tout document relatif à la réalisation de la présente.

TOTAL VOTANTS : 53

Conseillers présents : 46

Représentés : 7

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 53

Pour : 53

Contre :

Abstentions :

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le secrétaire de séance



Caroline GUÉLON

Le Président,



Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon